

**Année scolaire 2020- 2021****PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3***DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges***ÉCOLE : EPPU Marcel Pagnol****Coordonnées de l'école : 8, Allée Paul Riquet – 31150 LESPINASSE**

ce.03101596E@ac-toulouse.fr

**Direction : Stéphanie Cros****Date de la réunion : 15/06/2021****Ouverture et fermeture de séance : 18h00 – 19h45**

<b>Présents</b>	
<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
<b>Parents élus</b>	Madame Porte
	Madame Tichadou
	Madame Mathonnat
	Madame Quesnot
	Madame Nègre
	Madame Cividino
	Madame Moreau
	Madame Balmette
	Madame Sopena
	Madame Cousiné
	Madame Pecharroman
	Madame Mourgues
	Madame Rudmanh
<b>ATSEM</b>	Madame Isabelle Ayral

<b>ALAE</b>	Madame Loguen, Monsieur Chaussendre, Madame Bellanger
<b>Coordonnateur Enfance et Jeunesse</b>	Monsieur Thirion
<b>Maire</b>	Monsieur Alençon
<b>Conseillère municipale en charge de la jeunesse</b>	Madame Ben Belaïd
<b>Directrice</b>	CROS Stéphanie
<b>Enseignant</b>	BREMARD Philippe
<b>Enseignante</b>	BOISSET Blandine
<b>Enseignante</b>	LEFEBURE Laurence
<b>Enseignante</b>	RICHARD Delphine
<b>Enseignante</b>	OUVRIEUX Patricia
<b>Enseignante</b>	MONTEIL Laetitia
<b>Enseignante</b>	ROUMIGUIER Sabrina
<b>Enseignante</b>	BAUSOR Laura
<b>Enseignante</b>	HILAIRE Delphine
<b>Enseignante</b>	TERRANCLE Marion
<b>Enseignante</b>	WICQUART Stéphanie

<b>Excusés</b>	
<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
<b>Enseignantes</b>	Madame JEAN Muriel Madame BOYER Mallaury
<b>Parents élus</b>	Madame Grux Madame Savi Madame Auffan

Les axes abordés	Propositions ou conclusions
<p><b>Introduction</b></p>	<p>Construction de l'Ordre du jour à partir des questions des parents.</p> <p>a) Bilan sur le protocole depuis le 12 mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fermeture de classe en maternelle PS/MS</li> <li>- Une fermeture en CE2</li> <li>- Une fermeture en CM1</li> </ul> <p>Parents : « Difficulté pour faire garder les enfants lors des fermetures de classes. »</p> <p>Lorsqu'une classe est fermée pour une durée de plusieurs jours, quelle que soit la raison, il n'est pas possible de répartir les élèves pour respecter la règle de non brassage des élèves imposée par le protocole. Sans remplaçant, l'accueil des enfants n'est pas possible. Les classes ont été fermées.</p> <p>Un remplacement ponctuel sur quelques journées a pu être réalisé par la directrice mais pas sur des semaines entières.</p> <p>Le service minimum est demandé à la collectivité pour raison de grève mais ne peut être mis en place pour palier l'absence d'un enseignant.</p> <p>Parents : « Si l'absence n'est pas dû à un cas de COVID, nous n'avons pas de justificatif à fournir à nos employeurs. »</p> <p>Ce fait a été remonté à l'IA. Des attestations pour fermeture de classe ont été fournies aux familles qui le demandaient.</p> <p>b) Quatre départs sont annoncés pour la rentrée 2021 :  Mme Lefébure, Mme Boisset, Mme Cros et M. Brémard.  Mme Lefébure quitte la métropole, Mme Boisset se rapproche de son domicile et Mr Brémard et Mme Cros ont obtenu des postes choisis au sein de l'Education Nationale sur l'Académie de Toulouse.</p> <p>L'arrivée d'une nouvelle directrice : Mme Valérie Miranda Diop et de 2 enseignantes nommées, Mmes Saintagne et Domingues. La personne déchargeant Mme Miranda Diop n'est pas encore connue à ce jour.</p>
<p><b>1- La répartition des effectifs sur les 13 classes à la rentrée 2021</b></p>	<p>Il y aura 13 classes à la rentrée 2021 pour un total de 320 élèves : 97 en maternelle et 223 en élémentaire.</p> <p>4 classes en Cycle 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 classe de PS/MS (14 + 10)</li> <li>- 2 classes de PS-MS-GS (8 + 9 + 8) et (7+8+9)</li> <li>- 1 classe de GS (24)</li> </ul>

5 classes et demi en Cycle 2 :

- 1 classe de CP (24)
- 1 classe de CP/CE1 (14 + 9)
- 1 classe de CE1 (27)
- 1 classe de CE1/CE2 (16 + 8)
- 1 classe de CE2 (27)
- 1 classe de CE2/CM1 (9 + 14) classe à heval sur cycle 2 et cycle 3

3 classes en cycle 3 :

- 3 classes de CM1/CM2 (10 + 15) (9+16) (9+16)

Une attention est portée sur les classes de double niveau pour obtenir un effectif adapté.

Les profils des élèves sont pris en compte pour la constitution des classes notamment pour les élèves suivis par une AESH pour éviter la présence de trop d'adultes dans les classes.

## 2- La rentrée 2021 en perspective

28 familles de PS ont été reçues en rendez-vous individuels avec une visite de l'école contrairement aux années précédentes où la visite était faite collectivement. Des arrivées sont également enregistrées sur les autres niveaux.

Le protocole de septembre 2021 n'est pas encore connu.

Perspective pour la rentrée : le conseil des maîtres souhaite remettre en place le dispositif prévu pour la rentrée 202 : accueil des élémentaires ensemble, puis des PS le matin par les 4 enseignantes de cycle 1 et MS/GS l'après-midi. Mais cela dépendra du contexte sanitaire.

Une liaison GS/CP a permis de familiariser les élèves de GS à leur futur environnement de CP : les GS sont accueillis par les enseignantes de CP les matins du 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Visite de l'école par la directrice de l'école le 21 juin.

Pour la liaison CM2/6<sup>ème</sup>, les CM2 inscrit au collège de Fenouillet se rendront au collège le 2 juillet pour une journée de classe avec des professeurs de 6<sup>ème</sup>. Une rencontre de liaison entre les enseignants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> aura lieu pendant ce temps pour échanger sur les profils des élèves. En fi nde journée, les parents d'élèves sont reçus au collège également.

Les travaux d'agrandissement démarrent au mois d'août. L'entrée reste inchangée au portail. L'emploi du temps sera adapté pour tenir compte d'un espace cour réduit : récréations décalées entre classe, l'espace de cour pour les algécos sera sur l'espace ALAE et les classes de cycle 1 restent sur la cour de récréation prévue.

L'espace parking sera impacté : le bus sera déplacé sur l'espace livraison

de la cantine, les véhicules des ouvriers du chantier seront garés au fond du parking de la crèche, l'accès au centre de loisir sera également réduit.

Les listes de fournitures :

- En CP, ajout d'un protège-cahiers pour protéger le fichier de maths et suppression du cahier de texte remplacé par des agendas achetés sur la commande classe.
- Pas de changement en CE1/CE2
- Un grand sac en maternelle pour pouvoir y mettre un porte-vue.
- Les listes des CE2 et Cycle 3 sont différées car elles doivent être validées avec les enseignantes nommées.
- Les listes seront envoyées par mail à toutes les familles, seront sur le site de la mairie et dans les cahiers de liaison de chaque élève déjà inscrit.
- Travail commun ALAE-école sur les dossiers d'inscription : ils seront prêts pour la rentrée même s'il manque encore des retours. C'est important que, dès la rentrée, les inscriptions cantine et ALAE soient faites. Pour cela, il faut que le dossier soit complet pour ouvrir les droits au portail famille.

**3- Au plus près des besoins des élèves dans l'école/ALAE : qui sont les acteurs et comment inter-agissent-ils, comment se coordonnent-ils ?**

Un travail d'ensemble avec tous les acteurs qui interviennent auprès des élèves :

- Un dialogue et un regard croisé quotidien école-ALAE sur tous les élèves.
- 4 réunions avec les AESH pour un temps d'écoute et d'échange sur les élèves suivis.
- Un temps d'échange également avec les ATSEM, l'ALAE et l'école sur la restauration, la sieste, la classe, les projets sur la pause méridienne.

Un bilan qui a été rendu possible grâce à la fusion et à une décharge totale.

Remarques du cycle 1 : Un point à améliorer concerne les conseils des maîtres communs à 15 enseignants moins efficaces qu'à 5.

Parents : « pourquoi il y aura un interlocuteur privilégié différent pour les maternelles et les élémentaires dans la nouvelle organisation de l'ALAE alors que l'école a fusionné... ce serait contradictoire avec ce qui a été défendu par la mairie lors de la fusion...? »

Réponse de la mairie :

Il s'agit de 2 organigrammes et de 2 organisations différentes.

A l'ALAE, il y a un directeur et 2 sous-directeurs. Une telle organisation est une obligation réglementaire des Centres d'Accueil de Loisirs. Il faut 2 référents pour les 320 élèves. Il faut tenir compte des facteurs humains associés au nombre d'élèves.

A l'école, les parents s'adressent à l'enseignant de leur enfant qui est référent et qui fait remonter l'information à la directrice et/ou à la directrice elle-même. Donc plusieurs référents également et parfois pour des sujets différents.

#### 4- Les actions du projet d'école

Les actions sont en construction et doivent être confirmées avec les enseignantes arrivant.

Des pistes :

- Sur l'Education au Développement Durable avec le projet « Micro-fôret », projet porté par la mairie plutôt à destination des élèves de cycle 3. D'autres projet dans les cycles seront proposés.
- Le savoir-nager : 2 classes de Cycle 1 sur le bassin d'Apprentissage de Blagnac et les élèves de CE1 et CM2 sur le bassin de l'Hersain à Saint Alban.

Parents : « Des séances de rattrapage auront-elles lieu pour les élèves qui n'ont pas eu de natation cette année ? »

⇒ Ce ne sera pas possible. Car il y aura toujours une cohorte d'impactée. Il faut espérer que l'année prochaine tout se passe au mieux et que les élèves de CE1 et de CM2 bénéficient des séances prévues.

- Le savoir-rouler, permis piéton et permis vélo, feront l'objet d'intervention de la police municipale.
- Une relance a été faite pour demander des parents agréés et renouveler le vivier des parents accompagnateurs vélo et natation. Onze parents se sont proposés pour passer l'agrément natation à la rentrée de septembre 2021. Concernant le vélo, 17 parents sont inscrits pour passer l'agrément le 1<sup>er</sup> ou le 2 juillet. Depuis 2 ans, les passages d'agréments n'ont pu avoir lieu compte tenu du contexte et des problématiques de disponibilité des parents.
- Le déploiement d'un ENT à l'école. Une présentation d'un ENT a eu lieu pour les enseignants de cycle 2 et cycle 3. La décision sera prise par la commission Jeunesse de la mairie.
- Musique : les projets de l'année prochaine seront discutés en réunion le 23 juin.
- Rencontres sportives et « Semaine du sport » en septembre 2021.

## 5 - Dates à retenir

- Rentrée scolaire du jeudi 2 septembre 2021.
- Photo scolaire les 14 et 15 octobre 2021.
- Fin des classe le mardi 6 juillet à 16h00.

Le mot de la fin de Mme Cros :

« Marcel Pagnol est une école que j'aime et dans laquelle je me suis épanouie. Je suis fière d'en être la directrice et d'en avoir été l'une de ses enseignantes.

Mes remerciements iront à vous parents élus, à travers vous je souhaiterais remercier tous les parents qui ont été, qui sont parents d'élèves à l'école Marcel Pagnol de Lespinasse. Remercier encore une fois, la mairie, Mr le Maire pour son indéfectible soutien en toute situation, les membres de l'ALAE. Les membres de la communauté éducative ATSEM et AESH. Pour finir par mes collègues que je laisse et que je remercie également car par chacune de leur intervention à mon égard, prise de position jusque dernièrement, c'est aussi grâce à elles que je suis la professionnelle que je suis devenue. »

**Secrétaire de séance : M. Philippe Brémard**

**Lespinasse, le 15 juin 2021**

